

Entrainement Circuit Bugatti – Pack roulage vendredi 14 & samedi 15 août 2026

- DOSSIER D'INSCRIPTION -

Tarif pack deux jours : 410 € par pilote ((5 sessions de 20 mn par jour + « pack assurance RC individuelle pilote + RC Moto »)

Tarif Préférentiel 1 : Remise 20 € sur le pack Bugatti août + Piste Club Magny-Cours juin ou Piste Club Magny-Cours août (remise appliquée sur le roulage Piste Club choisi)

Tarif Préférentiel 3 : Remise 60 € sur le pack Bugatti août + 2 WE Piste Club Magny-Cours (juin + août) (remise appliquée sur le roulage Piste Club août)

=> Inscription à la journée possible (240 € la journée) mais vous serez en liste d'attente (réservation par mail, n'envoyez pas de dossier ni de règlement):

- **Pour les gros rouleurs :** Possibilité de prendre le pack Endurance (supplément de 120 euros par jour souhaité, sous réserve des places disponibles)
Vous êtes inscrits en "Experts" + "Confirmés" (soit 10 sessions de 20 mn sur la journée) => Réservation sur demande à joindre à l'inscription (sans règlement).
- **Accompagnement dédié** (sur une session ou sur la journée) par instructeur avec liaison radio, caméra avant / arrière, débriefing vidéo (possibilité de garder vidéo)
Infos sur demande par mail à contact@team-blats.org

Comment régler :

- **Par chèque**
1 chèque de 410 € ou 1 chèque d'acompte de 150 € + 2 chèques de 130 € à l'ordre de TBO
Chèque d'acompte (ou chèque de la totalité) encaissé uniquement après confirmation de votre inscription.
Le 2nd chèque sera encaissé début mars 2026 et le 3eme un mois avant le roulage
- **En espèces** : 1 chèque de dépôt de garantie du montant souhaité (rendu contre règlement espèces) + complément éventuel par chèque.
- **Paiement en ligne** via le site HelloAsso :
Accès direct : <https://www.helloasso.com/associations/team-blats-organisation/evenements/entraiment-circuit-bugatti-du-vendredi-14-et-samedi-15-aout-2026>
- **QR** Possibilité de régler en ligne un acompte afin de réserver votre roulage sans vous mettre dans le rouge au niveau trésorerie.
HelloAsso vous proposera un montant de participation aux frais de paiement en ligne mais vous pouvez donner moins, 5 ou 6 € étant un minimum raisonnable.

Assurances « annulation » / « chute » : Depuis 2024, vous n'êtes plus obligés de régler via un site de paiement en ligne pour souscrire ces assurances (voir détail page suivante).

Organisation du roulage :

Pour votre sécurité présence vigilante du staff TBO (une douzaine de bénévoles licenciés FFM OCP dont 6 pompiers d'Orléans).

Vous pouvez arriver la veille à partir de 18H00 (pas avant). Le laissez-passer et les informations détaillées vous seront adressés quelques jours avant le roulage (mail "warmup"). Les visiteurs ne sont pas autorisés la veille (pour éviter le doux bazar nocturne).

Dès votre arrivée (que ce soit la veille ou le matin du roulage), présentez-vous au contrôle administratif muni de votre permis de conduire (ou CASM) sans tarder

Possibilité de camper sur place (prévoir prises électriques type camping-car pour vous connecter aux bornes).

Les repas ne sont pas fournis (le restaurant sur le paddock sera ouvert). Prévoyez de quoi vous désaltérer

Alcool strictement interdit en journée (pilotes et accompagnants).

Des blocs sanitaires (WC, douches) sont disponibles sur les paddocks.

7H15 : Café brioches cookies

Ouverture du contrôle administratif (pointage, remise étiquette de groupe de niveau contre présentation du permis de conduire ou CASM, diverses consignes, ...)

8H15 : Briefing général OBLIGATOIRE pour tous les pilotes en salle 305 au 3ème étage (le bracelet donnant l'accès à la piste vous sera remis lors du briefing)

Horaires sessions : 9H00-11H55 14H00-17H55,

4 groupes de 40 pilotes : "Débutants" - "Initiés" - "Confirmés" - "Experts"

5 sessions de 20 mn par groupe et par jour, se présenter en pré-grille 5 mn avant chaque session, début des sessions à 9H00 par le groupe "Experts"

En cas d'intervention du véhicule médicalisé, la session sera interrompue. Le roulage reprendra dès que le médical sera de nouveau disponible.

QR TBO et l'ACO ne pourront en aucun cas être tenus responsables des pertes de temps de roulage.

Présence d'un photographe professionnel, photos vendues sur place ou sur son site, tarif préférentiel.

Camion atelier pour vos changements de pneu ou achats d'accessoires.

Novices :

- Guide pilotage moto sur circuit offert (très complet, 40 pages) à réclamer lors du contrôle administratif.
- Briefing adapté à 9H00 (consignes sécurité circuit, drapeaux, conseils pratiques et fondamentaux technique pilotage)
- Premières sessions sous l'encadrement de pilotes expérimentés du Staff TBO.
- Débriefing après chaque session, atelier déhanché entre midi et deux.

TBO ne prend pas de réservation => pour valider votre inscription, faites-nous parvenir au plus tôt (par courrier postal exclusivement) :

1. **le formulaire** (dernière page), rempli et signé après l'avoir lu attentivement

=> si vous n'avez pas d'email de contact donnez celle d'un proche ou d'un pote (j'envoie les confirmations d'inscription par email)
=> merci de soigner l'écriture de l'adresse mail (écrivez en majuscules), vous ne pouvez pas imaginer le temps perdu à déchiffrer (en particulier les ".", "-" et "_").

2. **votre règlement** : si vous n'avez pas réglé par HelloAsso, chèques acompte et solde (ou un seul chèque du montant total) à l'ordre de TBO (merci de ne pas les agrafier)

⇒ **Rubrique "Expérience Piste"** : Indiquez le nombre de journées piste quel que soit le circuit (depuis vos débuts, pas uniquement cette année) que vous aurez à votre actif le jour du roulage. Tenez compte des autres éventuelles journées que vous allez faire avant ce roulage.

⇒ Indiquez si vous avez fait un ou plusieurs stages de pilotage. Attention : on parle de vrai stage de pilotage (type ACO, BMC, H2S, ...).

⇒ **Rubrique "Déjà tourné sur ce Circuit"** : Si oui, indiquez votre chrono régul' (pas le meilleur temps arraché en mode bucheron canadien)

⇒ **Rubrique « N° puce RFID »** : si vous avez déjà tourné sur le Bugatti depuis 2025, votre moto est équipée d'une étiquette RFID de AZIMUT MONITORING, indiquez son n° sur le formulaire d'inscription, vous gagnerez du temps au contrôle administratif ! Merci

⇒ Ne signez pas les formulaires pour vos potes. En cas d'incident vous risqueriez de gros ennuis sur le plan de la responsabilité.

Coup de gueule :

Ne vous surclassez pas, ne trichez pas sur vos chronos ni sur votre expérience !

Un bon pilote n'est pas forcément un pilote rapide. C'est d'abord un pilote qui a cherché à acquérir un pilotage fluide en maîtrisant les fondamentaux du pilotage sur circuit. Sur la piste, il y a les pilotes que l'on admire pour leur style, il y a aussi ceux qui font peur. Ces deux catégories ont un point commun : ils font beaucoup parler d'eux dans les paddocks.

Nous insistons lourdement, mais nous parlons de votre sécurité et de celle des autres.

Dans tous les cas, TBO ne peut être tenu responsable des pilotes qui ont délibérément faussé leur déclaration de niveau.

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>

Entrainement Circuit Bugatti – Pack roulage vendredi 14 & samedi 15 août 2026

LICENCE FFM – ASSURANCES - REGLEMENT CIRCUIT

 **Page à lire attentivement pour que ce roulage se passe au mieux pour vous (inutile de l'imprimer, ne pas nous la retourner).**

LICENCE FFM

La licence FFM n'est pas obligatoire lors des roulages TBO car nous vous fournissions le « **Pack assurance** » (voir détails ci-dessous).

ASSURANCES

Pack assurance (RC Pilote + RC Moto Circuit)

Nous vous informons que TBO n'intègre plus l'Individuelle accident (IA) dans le « pack assurance » pour chaque participant.

Pour les pilotes n'ayant pas d'assurance corporelle ou d'individuelle accident nous recommandons la souscription d'une assurance « Individuelle accident » (voir rubrique Assurances complémentaires).

Le fait que TBO vous fournit la RC Moto circuit ne vous affranchit pas, au regard de la loi, de l'obligation d'assurance RC de votre moto (article L211.1 du code des Assurances). Notez bien que la RC moto fournie par TBO s'applique exclusivement au roulage TBO, donc limité géographiquement à l'enceinte du circuit et limité dans le temps au roulage TBO. Cette RC moto « circuit » ne vous couvre pas lors des trajets entre votre domicile et le circuit. Cela veut dire que si votre moto tombe de la remorque lors du déplacement vers le circuit et blesse un tiers, la RC moto souscrite par TBO ne sera pas applicable.

Autrement dit, vous ne serez pas couvert si vous n'avez pas assuré votre moto en RC. Si le tiers est gravement blessé et fini dans un fauteuil roulant, vous allez y laisser votre maison et payer pour le restant de vos jours.

Mais là, c'est votre problème : TBO a un devoir d'alerte et de conseil, mais c'est à vous de prendre vos responsabilités.

Assurance complémentaire « individuelle accident »

Cette année, l'individuelle accident (IA) est optionnelle, c'est la raison pour laquelle nous vous proposons toujours de souscrire des garanties complémentaires facultatives lors de votre inscription à nos roulages.

 **Nous ne pouvons que vous conseiller fortement de souscrire une assurance individuelle accident via votre assureur (ou un assureur spécialisé dont ceux proposés par TBO), surtout si vous n'avez pas de complémentaire santé suffisante via votre activité professionnelle.**

NB : La complémentaire santé ne couvre pas une invalidité ou un décès, et ne propose pas des indemnités journalières.

Assurances Annulation ou Chute : Depuis 2024, vous n'êtes plus obligés de régler via un site de paiement en ligne pour souscrire ces assurances !

- Par exemple, vous pouvez régler par chèque, puis dès réception du mail de confirmation de votre inscription, souscrire l'assurance annulation par internet.

 **Attention : désormais TBO ne remboursera plus les frais d'inscription puisque vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation !**

 **Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation ou si l'assureur vous oppose une clause d'exclusion, voici les règles de compensation TBO :**

- Avoir 50% du montant de l'inscription si annulation antérieure à 30 jours avant le roulage
- Avoir 30% du montant de l'inscription si annulation antérieure à 15 jours avant le roulage
- Montant de l'inscription intégralement perdu si annulation dans les 14 jours avant le roulage

Nous vous proposons donc un assureur incontournable dans le domaine :

AssuRacing : <https://www.assuracing.com/garantie-annulation-et-intemperies/garantie-annulation-et-intemperies-pilotes/>

Attention : Souscription possible pendant 2 semaines après inscription à ce roulage et impérativement au plus tard 3 semaines avant la date du roulage
Tarif indicatif (*) (sous réserve de modifications par l'assureur) : 45€ assurance annulation, 56€ avec assurance chute

(*) Les tarifs sont donnés à titre indicatif et n'engagent en rien la responsabilité de TBO. Les exclusions et conditions d'application sont consultables sur le site de l'assureur.

REGLEMENT CIRCUIT (extrait) Rappel du règlement du circuit Bugatti : (sous réserve de stipulations complémentaires)

- **Limitations sonores : 109 dB (mesure en dynamique selon préconisations des Règles Techniques et de Sécurité (RTS) de la FFM).**
 Cette limite peut évoluer en fonction des futures Règles Techniques et de Sécurité (RTS) de la FFM.

Les motos au-delà de la limite autorisée seront immédiatement exclues du roulage. Pas de rattrapage possible.
Contrôle permanent (sonomètre ACO) + contrôle sonomètre TBO sur zone paddock + contrôles inopinés TBO/ACO sur la voie des stands en fin de sessions.

Les motos en échappement origine ne seront pas contrôlées (sauf excès manifeste). **Chicanes obligatoires pour les autres**
Pour trouver une chicane adaptable, contactez le fabricant du silencieux (ou bien lancez la recherche "ryanstar DB Killer" sur le net par exemple).

- En dehors des plages horaires de roulage (avant 9H00 et après 18H00) les moteurs peuvent tourner au ralenti dans les paddock mais sans montée de régime.
- Les pilotes doivent être majeurs le jour du roulage, sauf s'ils ont minimum 16 ans, licenciés FFM et tournent avec une moto de 600 cm3 maximum.
Les motos de moins de 600 cm3 sont admises sous réserve de validation par TBO et par l'ACO gestionnaire du circuit.
=> nous demander confirmation avant inscription en précisant le modèle et la puissance de la moto
- Phares, feux AR, clignotants et rétros obligatoirement recouverts intégralement de scotch (sinon la moto ne passera pas le contrôle).
- **Barbecues charbon interdits sur les parkings proches des boxes** (cuves à carburant en sous-sol)..
Vous devez ramener vos pneus usagés. Interdiction formelle de les déposer à côté ou dans les containers.
- Caméras embarquées tolérées si fixées sérieusement et sécurisées par un rilsan (ou fil d'acier à freiner les vis) fixé en dur à la moto.
Contrôle strict sur la Pitlane (TBO et l'ACO se réservent le droit de vous imposer le démontage de la caméra).
Le but est que la caméra reste accrochée à la moto si la fixation primaire lâche.
- Combinaison cuir (*), bottes cuir, gants cuir, dorsale et casque intégral homologué obligatoire
(* Pour le groupe "Débutants", la combinaison est fortement conseillée mais pantalon cuir + blouson cuir zippés sont tolérés.
- Consommation d'alcool strictement interdite en journée jusqu'à 18H00. **Consommation de stupéfiants strictement interdite.**
- **Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit pour tous (enfants et adultes) lors de l'utilisation de moyens de déplacement à roue (moto, scooter, vélo, ...) ou à roulette (skateboard, trottinette, ...).**
- Les mineurs ne sont pas autorisés dans la voie des stands durant les horaires de roulage, même s'ils sont accompagnés d'adultes.
Prévoir bouchons d'oreille ou casques de protection sonore pour les enfants.
- Sauf stipulation contraire, l'accès à la piste est autorisé entre 19H30 et 22H00 aux piétons et tout véhicule non motorisé (casque obligatoire). Prière de vous renseigner auprès du staff TBO pour confirmation.

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>

CONDITIONS GENERALES & RÈGLES DE SECURITE

- Les journées 'détente' n'ayant aucun caractère de compétition, il ne sera toléré aucune prise de risque de nature à compromettre la sécurité des participants. Tout manquement ou comportement dangereux peut provoquer l'exclusion du motard.
- Respecter les groupes de niveau. TBO se réserve le droit d'imposer un changement de niveau à un participant.
- Les participants doivent se conformer aux ordres et consignes donnés par les commissaires de piste et par les représentants de l'organisateur.
- TBO se réserve le droit d'exiger le retrait d'un accessoire ou équipement jugé dangereux (caméras en fixation non rigide, barres de stunt, ...) et de refuser l'accès à un participant dont la moto n'est pas conforme au règlement du circuit.
- Respecter la signalisation des drapeaux actionnés par les commissaires de piste :
 - Drapeau / Feu jaune : Danger (chute ou piste encombrée) => **ne pas dépasser**, ralentir et adapter la vitesse aux conditions de visibilité.
 - Drapeau / Feu rouge : Session interrompue (chute grave / piste impraticable) => **ne plus dépasser, regagner les stands à allure raisonnable**.
 - Drapeau à damiers : Fin normale de la session de roulage => finir le tour sans ralentir et regagner les stands.
- Tout désistement intervenant dans les 30 jours précédant la journée ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Dans tous les cas, il sera retenu un forfait de 50 euros correspondant aux frais de dossier.
- TBO ne garantit plus le remboursement - même partiel – des pilotes n'ayant pas souscrit l'assurance annulation.

J'atteste :

- Avoir pris connaissance des conditions générales & règles de sécurité et les accepter dans leur globalité, ainsi que d'être conscient des risques encourus par la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Etre informé de l'interdiction formelle de consommer de l'alcool ou produits stupéfiants pendant les journées de roulage sur circuit.
- Etre avisé du risque d'exclusion en cas de manquement ou non respect du règlement intérieur du circuit, des conditions générales & des règles de sécurité ci-dessus, sans pouvoir prétendre à aucun dédommagement ou remboursement que ce soit.
- Etre en bon état de santé, sans contre indication à la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Avoir vérifié le bon état mécanique de ma moto (freins, pneumatiques, absence de fuites d'huile ou liquide refroidissement, ...).
- Etre titulaire du permis de conduire (A, AL, B, CASM, ...) adapté à la conduite de ma moto sur circuit fermé.
- Assumer l'entièbre responsabilité des conséquences résultant d'un éventuel incident ou accident me mettant en cause directement ou indirectement.
Renoncer à tout recours contre le circuit, ses représentants, contre les organisateurs et les bénévoles assurant l'encadrement de ce roulage.
- Utiliser un équipement de protection adapté à la pratique de la moto sur circuit : bottes, gants et combinaison cuir, casque homologué, dorsale.
- Etre avisé que je peux souscrire une assurance individuelle accident moto auprès d'un assureur spécialisé ou de l'assureur de TBO.**

Infos et souscription sur le site des assureurs <https://www.lestiennemotorsportsassurance.com/> <https://assuracing.com/>

Nom et Prénom :

Adresse :

N° portable : e-mail : Moto :

Pseudo : Forum/Groupe : Parrainé par :

Expérience Piste : Nbre total de roulages à votre actif : 0 1 à 2 3 à 5 6 à 10 11 et + Stage pilotage : oui non

Déjà tourné sur ce circuit
 oui => Chrono :'... non

Licence FFM/CASM
 oui non

GROUPE SOUHAITE (2 choix : entourer le choix préféré)
 Débutant Initié Confirmé Expert

Autre circuit : : Chrono :'

N° puce RFID : Fait à le/...../2026

1. Je m'engage à présenter ma (mes) moto(s) aux contrôles sonomètres mis en place par TBO et l'ACO et à me conformer aux décisions d'exclusion qui pourraient être prononcées en cas de dépassement de la valeur maximale autorisée soit **109 dB mesure en dynamique** (valeur maximale sous réserve de modification par les directives RTS FFM).
2. En cas d'exclusion, je ne pourrai prétendre à un remboursement, même partiel, des frais d'inscription.

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)
(Signature du représentant légal pour les mineurs ^(*))

A retourner à : TEAM BLAT'S ORGANISATION, 114 lieu dit "Olivet", 45130 MEUNG SUR LOIRE

accompagné des chèques à l'ordre de **TBO** correspondants à la formule retenue (voir 1ere page - section tarif)
 Ou d'un seul **chèque de la totalité** à l'ordre de **TBO** (voir modalités encaissement dans page précédente)

Cochez cette case si vous avez payé en ligne via le site www.helloasso.com la totalité de l'inscription
 Cochez cette case si vous avez payé en ligne via le site www.helloasso.com uniquement l'acompte de 150 €

**(*) Les pilotes doivent être majeurs le jour du roulage, sauf s'ils ont 16 ans ou plus, possèdent licence FFM et moto de 600 cm3 maxi.
Les motos de moins de 600 cm3 sont admises sous réserve d'accord préalable de TBO et de l'ACO.**

ATTENTION : Tout formulaire incomplet ou sans règlement ne sera pas pris en compte.